

LIGUE DES OPTIMISTES DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Association internationale régie par la Loi Suisse

FORMULAIRE DE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE

Cher(e) ami(e),

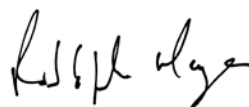
Bienvenue dans notre association, et merci de votre soutien.

Pour payer votre cotisation par chèque, merci de suivre les indications suivantes :

- 1 - Imprimez ce formulaire
- 2 - Remplissez-le lisiblement et signez-le
- 3 - Joignez votre chèque libellé au nom de « Ligue des Optimistes de la Confédération Helvétique »
- 4 - Envoyez le tout à :
Ligue des Optimistes de Suisse
Boulevard de la Cluses, 81
CH1211 - Genève
- 5 - Vous recevrez un e-mail confirmant la réception de votre courrier et pourrez finaliser votre adhésion.

J'espère avoir le plaisir de vous rencontrer prochainement.

Bien amicalement,



Rodolphe Meyer, président

RÈGLEMENT DE MA COTISATION À LA LIGUE DES OPTIMISTES DE SUISSE

Je choisis mon option :

<i>Cotisation annuelle normale</i>	<i>Cotisation exceptionnelle</i>
J'adhère pour une année : <input type="checkbox"/> Personne physique (particulier) : 50 CHF <input type="checkbox"/> Étudiant (jusqu'à 25 ans) : 20 CHF <input type="checkbox"/> Personne morale (entreprise) : 100 CHF	Je souhaite soutenir la Ligue des Optimistes de Suisse, et j'acquiesce ma cotisation pour l'éternité : <input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne physique (particulier) : 500 CHF <input type="checkbox"/> Membre perpétuel personne morale (entreprise) : 1.000 CHF

Prénom et nom (ou entreprise) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Email (indispensable) :

Signature :

IMPORTANT ! Merci de vérifier que votre chèque soit :

- Daté du jour de l'envoi de votre courrier
- Signé
- Libellé à l'ordre de « Ligue des Optimistes de Suisse »

Les paiements ne respectant pas ces conditions ne pourront pas être pris en compte.